

Édito

Chères Bourghelloises, chers Bourghellois,

L'année dernière je commençais cet édit en évoquant une météo capricieuse et très pluvieuse. Le temps sec et ensoleillé du moment ravit la majorité d'entre nous, mais il entraîne un assèchement précoce des sols, fait inédit dans la région à cette période, et inquiète nos agriculteurs. N'oublions pas de rester vigilants quant à notre consommation d'eau.

Comme à l'accoutumée, le début d'année correspond au bilan financier de l'année écoulée et à la perspective de financement des projets.

Une fois de plus, nos finances sont saines et de ce fait, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition. Vous pouvez consulter l'argus des communes : notation de 17,7/20 pour nos dépenses de fonctionnement (soit 1 point de plus que l'année dernière) et de 18/20 pour notre santé financière.

Du côté des réalisations, des jeux thermocollés ont été installés dans la cour de l'école, des travaux ont été réalisés dans la salle du conseil dont le plafond s'était décroché, et le tableau et le retable de la petite nef de l'église ont été restaurés. Une cérémonie dédiée à cette rénovation se tiendra dans l'église le samedi 21 juin à 11h. Venez admirer cette œuvre !

Concernant les projets, nous n'en manquons pas. Une grande partie sera consacrée aux bâtiments communaux avec la rénovation intérieure de la salle Nouveaux et le changement de la toiture de l'atelier avec pose de panneaux solaires.

Nous lançons une étude sur la requalification de la rue Poincaré avec un sondage auprès des riverains pour connaître leurs besoins et leur vision pour ce quartier.

L'étude sur le déplacement du city-stade en bas de la butte, à proximité du chemin des Valettes, avance et la réalisation pourrait être lancée cet été.

Avec le conseil des jeunes, une association a été réactivée : le comité des jeunes. Cette association avait arrêté son activité depuis plus de 20 ans, elle reprend forme avec la première descente de caisses à savon qui se tiendra le 1^{er} juin. De nombreux participants sont inscrits et ont fabriqué leur bolide. Réservez donc votre dimanche pour les admirer et les encourager !

Comme vous pouvez le constater, nous continuons à entretenir la dynamique dans notre beau village et ceci grâce aux Bourghelloises et Bourghellois qui y consacrent un peu de leur temps.

Avec le beau temps, reviennent les activités extérieures, les plaisirs de la terrasse et du jardin. Mais n'oubliez pas que pour bien vivre en communauté, il existe des règles de bonne conduite et qu'il est nécessaire de respecter le voisinage.

J'attire également votre attention, sur le fait que certains bacs de déchets restent sur le domaine public après le ramassage. Je vous rappelle que ces bacs doivent être rangés sur votre propriété et que, dans le cas contraire, vous pourriez être tenu pour responsable si un accident survenait. Merci pour votre compréhension.

Je terminerai cet édit, en vous souhaitant une agréable fin de printemps et en espérant vous rencontrer lors des prochaines animations dans notre village.

Votre Maire, Franck Sarre

n° 32 - PRINTEMPS 2025

 bourghelles.com  www.facebook.com/bourghelles/

Agenda

Descente
Savon
Express !

le 1^{er} juin



Échos

Restauration
réussie pour
le retable et
le tableau



Vie pratique

Médiathèque
Pourquoi
demander
sa carte ?



Carnet

Premier
mariage de
l'année



Salle comble éclairée aux couleurs de la nation, le 19 janvier 2025, pour les vœux du Maire !



A cette occasion, plusieurs personnalités de Pévèle Carembault et élus des communes voisines nous ont fait l'honneur de leur présence : M. Luc Foutry, président de l'intercommunalité et maire d'Attiches, Mme Joëlle Dupriez, vice-présidente en charge de la culture et adjointe à Templeuve-en-Pévèle, M. Bernard Chocraux, vice-président en charge de l'environnement, de la biodiversité et de la politique de l'eau, et maire de Cappelle-en-Pévèle, M. Benjamin Dumortier, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, du SCOT et du PLUI et maire de Cysoing, M. Luc Monnet, conseiller départemental et maire de Templeuve-en-Pévèle. Des conseillers des communes de Cysoing, Coutiches, Bachy étaient aussi présents ainsi que M. Cyprien Dubus, président des Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault.

Le maire, Franck Sarre, a également remercié pour leur présence les nombreux président(e)s d'association bourghelloises qui font « vivre » la commune avec leur équipe, ainsi que le personnel communal, les conseillers municipaux et bien sûr les nombreux habitants.

C'est le conseil des jeunes qui a « démarré » la cérémonie par une arrivée tonitruante autour de leur « bolide » en construction (avec l'aide de Gérard Descamps). Ils ont ensuite rappelé leurs différentes actions en 2024, présenté leurs projets pour l'année qui vient et remercié les élus qui les accompagnent. Pour rappel : ils organisent une course de caisses à savon, le 1^{er} juin 2025 !

Mme Sophie Fenot, première adjointe en charge de l'environnement, est revenue sur les événements et manifestations organisés par la commune et/ou les associations en 2024 sous forme d'un diaporama.

Elle a aussi proposé à chacun d'alimenter un dossier «(Belles) photos du village » à transmettre en mairie.

Franck Sarre a ensuite pris la parole pour exposer les chantiers qui viennent de s'achever et donner des précisions concernant les projets en cours, futurs ou à l'arrêt. En effet, suite à un recours au tribunal d'Appel de Douai d'un habitant, le projet d'aménagement de la parcelle du city, qui prévoit l'implantation d'une médiathèque, a pris du retard. Néanmoins, il a annoncé le lancement des travaux pour le déplacement du city stade en bas de la butte.

Avant de terminer son discours, il a présenté le personnel municipal présent, et mis à l'honneur Guislaine et Jean-Marie Petit, pour 20 années de bénévolat au sein de la commune, en particulier à la médiathèque, et Joëlle Delehaye qui, depuis 55 ans, s'investit dans l'animation du village.

Un moment de convivialité avec bulles et petits canapés (préparés par des conseillers municipaux) a clôturé la cérémonie.



Balade nocturne très fraîche !

Vous avez été plus de 80 personnes à participer à la balade nocturne du **vendredi 14 mars**, rendez-vous annuel qui marque la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps.

Cette année, la soirée a été très fraîche, environ 4°C, mais les courageux marcheurs se sont réchauffés autour du feu avec un verre de soupe et des chamallows grillés.



Merci aux conteurs Vincent et Marie-Agnès pour leurs histoires, à l'association « *La plaine aux étoiles* » de Baisieux pour la mise à disposition de télescopes pour observer le ciel étoilé, et à Ok-sana et David qui ont permis avec leurs chants et leur guitare de finir cette animation par un moment de convivialité partagée.

Hauts-de-France propres

C'est sous un beau soleil de printemps que les Bourghellois se sont retrouvés ce **dimanche 16 mars** pour participer à la 8^{ème} édition de l'opération « Hauts-de-France propres », assez nombreux pour constituer des groupes et se répartir le nettoyage de tous les quartiers du village, ainsi que les fossés le long de la RD 955 et à la Posterie. Les enfants de l'école des Valettes ont également participé dans la journée du vendredi.

Ce sont **150 kg de déchets** qui ont été ramassés, soit une petite baisse par rapport aux années passées, mais toujours une récolte conséquente qui montre l'utilité de ces actions de nettoyage.

Beaucoup de ces déchets pourraient cependant éviter de se retrouver dans la nature avec un peu plus de civisme et de respect de l'environnement.

Les déchets, c'est dans la poubelle ! Et si je trie, c'est encore mieux !



Échos (suite)

Les Aînés au spectacle

Le 11 avril, le Club de l'amitié a organisé une sortie à l'espace Agora de Santes, avec le Club des Aînés de Bachy, pour assister au spectacle « **La belle histoire des comédies musicales** » de la compagnie *Trabucco*. Un bel après-midi apprécié de tous !



ALSH

Le centre d'accueil des vacances d'hiver, sous la thématique "Disco" a accueilli 59 enfants la 1^{ère} semaine et 50 la seconde.

Quant aux ALSH de printemps, ce sont 53 enfants en semaine 1, puis 30 qui ont intégré l'équipe de "Bourghelles et sa chocolaterie".

Merci à Mathilde et Lucie, les 2 directrices qui ont assuré ces 2 périodes de vacances.



Remise des diplômes aux trois cadets de l'UNC B-B-W

Samedi 19 avril, Clara Bayart, Inès Descamps-Hespel et Nicolas Vandewalle, trois jeunes passionnés d'histoire, ont suivi une formation de 2 heures afin d'intégrer le dispositif des cadets de l'UNC et de servir auprès des combattants de l'UNC.

Mme Mady Dorchies, conseillère régionale déléguée au devoir de mémoire et M.



Pierre-André Duhamel, administrateur de l'U.N.C. Nord leur ont ensuite remis leur diplôme de cadet afin d'officialiser leur fonction de jeunes porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants Bourghelles-Bachy-Wannehain.

Étaient présents les maires et représentants des trois communes qui ont salué l'engagement de ces jeunes pour transmettre les valeurs Liberté, Égalité et Fraternité et soutenir le devoir de mémoire, M. Tellier, président de l'association, accompagné des vice-présidents de Bourghelles, Bachy et Wannehain, et des membres du bureau.

Les cadets sont ensuite allés saluer M. Gérard Marcel, porte-drapeau pendant 33 ans et fondateur de la section Bachy Bourghelles, qui a été très ému par cette visite.



Paris Roubaix

Le samedi 12 avril 2025 va rester dans les mémoires de tous les français !

Pauline Ferrand-Prévôt, championne olympique et du monde, est désormais

l'unique française à avoir remporté la Reine des classiques « Paris-Roubaix ».



Les 135 femmes professionnelles ont parcouru dans l'après-midi **148,5 km** dont 29,2 km de pavés. Parties comme à leur habitude de Denain, et encouragées par un public de plus en plus séduit par l'édition féminine, les coureuses ont emprunté sur des pavés secs et une météo très ensoleillée, le tracé mythique de l'Enfer du Nord. Elles ont reçu de chaleureux applaudissements lors du parcours sinueux dans Bourghelles. Notre française succède sur le vélodrome de Roubaix à la

précédente championne du monde Lotte Kopecky. Letizia Borghesi et Lorena Wiebes accompagnent la rémoise de 33 ans sur le podium. Il s'agissait de la 5^{ème} édition et cela faisait 28 ans que *La Marseillaise* n'avait pas été entendue à l'arrivée de cette épreuve, depuis Frédéric Guesdon en 1997.

Le niveau sportif des femmes mérite à nouveau plus que jamais le respect et le plébiscite de l'ensemble des passionnés de vélo et de sport en général.

Quant à **Paris-Roubaix hommes**, couru le lendemain, il a été marqué à nouveau pour cette 122^{ème} édition par la suprématie du premier favori au départ de l'épreuve, **Mathieu Van der Poel**, délesté de son principal concurrent



slovène Tadej Pogacar, pourtant triple vainqueur du Tour de France et champion du monde. Une foule nombreuse et enthousiaste était bien présente dans notre village aux 3 Fleurs pour partager leur passion et encourager les pros. Après une chute de Pogacar à 38 km de l'arrivée entre Pont-Thibault et Ennevelin, le petit fils de Raymond Poulidor en a profité pour creuser un écart qui ne cessera de croître autour d'une grosse minute jusqu'à l'arrivée. Le néerlandais de 30 ans, second la semaine précédente du Tour des Flandres derrière Pogacar, a finalement tenu bon jusqu'au terme de la course de **259 km** et se succède à lui-même pour la troisième fois consécutive. C'est seulement le troisième coureur à réussir pareil exploit, après Francesco Moser entre 1978 et 1980 et Octave Lapize entre 1909 et 1911. Le danois Mads Pedersen termine 3^{ème} au sprint devant les belges Wout Van Aert et Florian Vermeersch. Le premier français Florian Daphin termine 25^{ème}.

Bravo à tous les participants femmes et hommes !

TRAVAUX

Dans la petite nef de l'église, le retable et le tableau ont retrouvé leur place !



La restauration du retable et du tableau du 17^{ème} siècle est terminée. Début avril l'atelier GIORDANI de Rouen est venu réinstaller ces mobiliers.

Une inauguration, à laquelle vous êtes cordialement invités, aura lieu **le samedi 21 juin vers 11h45** à l'issue d'une messe qui débutera à 11 heures.

Une nouvelle fois nous remercions très sincèrement la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Conseil Départemental du Nord pour leur accompagnement et leur aide financière sur ce beau projet qui a été subventionné à hauteur de 80%.

Ces travaux dans la petite nef parachèvent la restauration de l'église qui avait débuté en 1984.



Dans la salle du conseil

La réfection du plafond et les travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise bourghelloise de rénovation intérieure **Renovimmo Atakichiev**.



Suite aux différents affichages en mairie et au cimetière, un arrêté a été rédigé et publié pour la reprise de ces concessions.

Un **nouvel ossuaire** a également été mis en place pour accueillir les exhumations. Une nouvelle procédure pour 20 tombes en très mauvais état, est actuellement en cours.



Toutes les informations font l'objet d'affichage régulier en mairie et au cimetière sur le **panneau qui vient d'être installé**.

Dans la cour de l'école

2 jeux thermocollés ont été posés par les employés communaux dans les 2 cours de récréation de l'école.



Le 1^{er} pour les maternelles, une **triple marelle** et le 2nd dans la cour de récréation des élèves de primaire, le **jeu des petits chevaux**, où dans ce classique, les enfants remplacent les chevaux ! Des marquages au sol très colorés et ludiques !



Au cimetière

Des travaux ont été effectués en février dernier, pour **6 tombes en état d'abandon**.



BUDGET

SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Section fonctionnement	Budget prévu	Réalisations
Dépenses	1 057 508,19 €	758 539,06 €
Recettes	1 057 508,19 €	1 074 255,30 €
Résultat excédentaire		315 716,24 €

Si l'on prend en compte le virement prévu pour l'investissement de 204 861,34 € non réalisé, l'excédent réel de fonctionnement s'élève à **110 854,90 €**.

Cet excédent de 110 854,90 € résulte d'une économie de 94 107,79 € en dépenses et d'une augmentation des recettes de 16 747,11 €.

Section investissement	Budget prévu	Réalisations
Dépenses	1 541 553,35 €	728 404,26 €
Recettes	1 541 553,35 €	557 610,28 €
Résultat déficitaire		170 793,98 €

Il faut préciser que ce déficit de 170 793,98€ est largement compensé par le virement de 204 861,34 € de la section fonctionnement qui était prévu et qui n'est pas exécuté.

En conclusion, les résultats de l'exécution du budget 2024 sont très positifs puisqu'il font apparaître un excédent de fonctionnement de 110 854,90 € et le déficit d'investissement est couvert par le virement prévu au budget.

REPRISE DES RESULTAS ANTERIEURS ET AFFECTATION AU BUDGET 2025 :

Budget principal	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat 2024	Résultat clôture 2024
- Investissement	703 280,64 €		- 170 783,95 €	532 486,66 €
- Fonctionnement	327 547,15 €	327 547,15 €	315 716,24 €	315 716,24 €
Total	1 030 827,79 €	327 547,15 €	144 922,26 €	848 202,90 €

Les résultats cumulés font apparaître un excédent global de 848 202,90 €.

Cette somme sera affectée en totalité à l'investissement 2025 :

- au compte 001 : solde d'investissement reporté pour 532 486,66 €
- au compte 1068 : excédent de fonctionnement reporté pour 315 715,24 €

SYNTHESE BUDGET 2025

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	1 085 208,46 €	1 085 208,46 €
Section investissement	1 413 199,08 €	1 413 199,08 €
TOTAL	2 498 407,54 €	2 498 407,54 €

Le budget 2025 pour le fonctionnement est en augmentation de 27 700,27 € par rapport à celui de 2024 et en diminution de 128 354,27 € pour l'investissement.

La capacité d'autofinancement affecté à l'investissement s'élève à 228 165,46 € .

Les différents taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

La situation financière de notre commune est très saine puisque nous n'avons également aucun emprunt en cours.

Le budget d'investissement 2025 prévoit:

- l'acquisition de cavurnes et de cases pour le columbarium,
- des travaux de peinture et de rénovation des bâtiments dont la salle Nouveaux,
- la réfection de la toiture de l'atelier, la pose de panneaux solaires et le changement du rideau de fermeture,
- des études sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école et de la salle communale afin de réduire nos coûts énergétiques,
- le réaménagement et le traitement des archives,
- l'aménagement d'un nouveau plateau multisports et de l'espace environnant,
- des études architecturale et fonctionnelle d'une nouvelle médiathèque / ludothèque,
- l'aménagement de 6 lots constructibles au Domaine des Aulnois ainsi que la reprise de la voirie,
- l'étude de requalification de la rue Poincaré,
- des petits travaux de voirie,
- l'achat d'outillage, de mobilier, de matériel informatique,
- d'autres petits investissements

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 18 sept. 2024

Membres en exercice : 19 ; Membres présents : 16 ; Pouvoir : 01 ; Absents : 02

M. Henry FOUTRY, est venu présenter son association « le Tiers-lieu des Evidences » situé à Bachy : il s'agit d'un lieu de rencontre intergénérationnel, de partage de savoirs et d'échanges.

1. Approbation du compte-rendu du mercredi 12 juin 2024

avec ajout des principaux points de la présentation du PLU par M. DUMORTIER.

Après délibération, le Conseil municipal l'approuve, à l'unanimité.

2. Délibération concernant la facturation de la casse de la vaisselle et de l'électricité pour la location des salles

À l'unanimité, le conseil municipal a décidé de passer la facturation du kilowattheure de 0,20 à 0,35, tout en maintenant les tarifs pour le remplacement de la vaisselle.

3. Convention relative à la réfection et à l'entretien ultérieur d'un trottoir avec mise aux normes PMR

Monsieur le Maire explique qu'une convention d'entretien du trottoir doit être signée avec le département puisque les travaux effectués se situent sur la route départementale 955, à proximité de la rue Edmond Delbassée.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

4. Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles avec les services de la CAF.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Maire à intégrer et à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF.

5. Convention PLICI (Plan de Lutte Intégré Contre les Inondations)

Dans le cadre de l'avancement du projet PLICI, Pévèle Carembault doit réaliser l'aménagement d'une prairie inondable et le reprofilage du cours d'eau du Riez sur la commune de BOURGHELLES.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à signer la convention PLICI.

6. Délibération de principe : recrutement d'un agent contractuel au titre de l'article L.332-13 du CGFP (remplacement d'agent)

Monsieur le Maire propose de mettre en place une délibération de principe pour permettre le remplacement temporaire de fonctionnaire ou d'agent contractuel.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité la mise en place d'une délibération de principe dans le cadre d'un remplacement.

7. Délibération d'accroissement temporaire des activités pour 7 agents

Monsieur le Maire propose de reconduire 7 contrats, 6 dans le milieu périscolaire et 1 dans le domaine technique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de 7 agents.

8. Délibération permanente pour 3 agents (durée maximum de 3 ans)

Monsieur le Maire propose qu'à la suite d'un accroissement temporaire de leurs activités, les trois agents les plus récents obtiennent un contrat de 3 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place d'un contrat de 3 ans pour 3 agents.

9. Proposition de stagiairisation pour 3 agents

Monsieur le Maire propose de stagiairiser les trois employées présentes depuis plusieurs années.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte, la stagiairisation de 3 agents.

10. Convention fourrière LPA

Monsieur le Maire explique les problèmes rencontrés avec des chats errants dans la commune et propose d'adhérer à la convention LPA pour l'année 2024.

Le conseil municipal, décide par 8 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions de signer la convention LPA.

11. Benne déchets verts

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service de gestion des déchets de Pévèle Carembault met à disposition des communes une benne pour la collecte des déchets verts.

Nous avons sollicité ce service du 21 septembre au 26 octobre. Le service pourra être prolongé en fonction des besoins des habitants de la commune.

12. Subvention PUMPTRACK

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que notre dossier de demande de subvention n'a pas été retenu par l'ANS. Le dossier sera à réétudier.

13. Décision du Tribunal Administratif et recours en appel

Fin mai, le Tribunal Administratif a rejeté globalement le recours d'un Bourghellois concernant la modification du PLU visant à réaménager la parcelle dite du « CITY » (Projet de construction d'une médiathèque/ludothèque qui pourrait évoluer en tiers-lieu, ainsi que d'un nouvel espace sportif (city) et de jeux pour enfants.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la partie adverse a fait appel de la décision du Tribunal Administratif concernant la modification du PLU afin de réaménager la parcelle dite du « CITY ».

Le dossier de réponse à l'appel de la commune est en cours de rédaction avec l'avocate.

14. AFR : Elections membres

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous devons désigner deux habitants de la commune de Bourghelles membres des AFR.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 18 sept. 2024 (suite)

15. Signature d'une convention de groupement de commandes « Signalisation routière verticale et horizontale, fourniture et pose »

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à un nouveau groupement de commandes proposé par la CCPC. Après étude et délibération de l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve :

- De participer au groupement de commandes « Signalisation routière verticale et horizontale, fourniture et pose »,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout document afférent.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 11 décembre 2024

Membres en exercice : 19 ; Membres présents : 14 ; Pouvoirs : 03 ; Absents : 02

1. Approbation du précédent compte-rendu du mercredi 18 septembre 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte rendu du 18 septembre 2024.

2. Les concessions funéraires

Pour une concession de 1m30 sur 2m50, désormais établie pour une durée de 30 ans, le tarif proposé est de 300 euros ; le prix de la cavurne (pour l'emplacement et le petit caveau en béton) s'élèvera à 650 euros. La décision concernant le prix d'une case de columbarium sera prise au prochain conseil municipal.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la nouvelle tarification des concessions funéraires.

3. Mise en place du régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État : RIFSEEP (I.F.S.E/C.I.A) pour 2025

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

4. Mise en place de la prévoyance en 2025 pour les employés communaux

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Maire à signer la convention avec le centre de gestion.

5. Réévaluation des tarifs de la cantine et de la garderie

Le conseil municipal à l'unanimité vote pour apporter les modifications nécessaires à la tarification, en légère augmentation.

6. Élection définitive des membres de l'AFIR (Association Foncière Intercommunal de Remembrement) de la commune

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité les nominations de Thierry HERMAN et René DE MEYER respectivement nommés en tant que titulaire et suppléant de l'AFIR

7. Réévaluation du droit de place

Le conseil municipal, à 15 voix pour et une voix contre, décide de maintenir le tarif de 350 € pour les commerçants ambulants.

8. Fermages

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la continuité des fermages pour les trois agriculteurs qui en bénéficient.

9. Réévaluation du tarif de la casse de la vaisselle pour les locations de salle

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la nouvelle grille de tarification.

10. Suppression de postes d'agents approuvée par le CST (Comité Social Territorial)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, entérine la décision du CST.

11. Éclairage public sur la place le week-end

Monsieur le Maire propose d'activer l'éclairage public les samedi et dimanche soir jusqu'à 2 heures du matin afin de résoudre les problèmes de luminosité sur la place pendant les événements festifs du week-end. Cet éclairage ne sera pas activé en été durant la période d'extinction totale soit du 1^{er} juin au 15 août.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son autorisation à Monsieur le Maire pour modifier l'éclairage de la place publique durant le week-end.

12. Adhésion S.I.V.U (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Les compétences du SIVU englobent la protection des animaux, la gestion des populations animales errantes, ainsi que la sensibilisation au bien-être animal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote pour l'adhésion au S.I.V.U

13. Projet City

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil municipal de relancer l'étude concernant le projet City comme cela a été initié par délibération du 15 septembre 2022, qui consiste à transférer le City en bas de la butte, en attendant le jugement de la Cour d'Appel, prévu pour le deuxième semestre de l'année 2025.

Le Conseil municipal, avec 14 voix pour, 1 abstention (Catherine GERARD) et 2 contre (Sophie FENOT, Lionel TREHAUT) vote pour démarrer le projet du City.

14. Divers

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une étude d'installation du Pumptrack sera lancée au niveau du parking de la rue Jaurès.

Céline BORDIER mentionne l'avancement de la course de caisses à savon. Des tests ont été effectués dimanche, et des ajustements sont à prévoir.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 26 fév. 2025

Membres en exercice : 19 ; Membres présents : 13 ; Pouvoirs : 03 ; Absents : 03

1. Demande de subvention de la part d'une Bourghelloise pour un projet étudiant

Un groupe de 5 étudiants de l'ISTC (Management & Communication) est venu nous présenter leur association NJORD qui permet aux étudiants de participer à des activités sportives compétitives, tant sur la mer que sur la terre.

Elle s'engage aussi à organiser des journées de dépollution, comme à la citadelle de Lille, et à soutenir les familles dont les enfants sont atteints de cancer.

Le conseil municipal a unanimement décidé de s'engager dans l'aventure de ces étudiants en accordant une subvention de 500 €.

2. Approbation du précédent compte-rendu du mercredi 11 décembre 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte rendu du 11 décembre 2024.

3. Coût concession colombarium

Monsieur le Maire a contacté le fournisseur SANSONE pour obtenir des précisions sur la composition du colombarium et sur les tarifs. Chaque case du colombarium est divisée en deux par une cloison et chacun des emplacements permet d'accueillir deux urnes d'une même famille.

Le conseil a voté la nouvelle tarification de 750 € l'emplacement, avec 16 voix pour et une abstention.

4. Participation à l'achat des vélos électriques et KIT VAE

Depuis plusieurs années, Pèvèle Carembault participe à hauteur de 200 €. Cette année, il sera aussi possible d'acheter un vélo électrique d'occasion, à condition qu'il soit vendu par un professionnel.

Le conseil a voté à l'unanimité en faveur du renouvellement de l'aide supplémentaire de la commune, de 100 €/vélo et 50 €/kit dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 1500 €.

5. Valorisation du principe d'indemnisation des communes pour la mise à disposition des locaux pour l'exercice de la compétence animation jeunesse de la CCPC

Le conseil municipal a unanimement validé cette augmentation de l'indemnité qui passera de 1.14 € à 2.30 €/enfant/jour.

6. Adhésion de la CCPC au syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SymMad)

Le conseil a voté à l'unanimité en faveur de l'adhésion de la CCPC au SyMmad, qui vise à renforcer la gestion intégrée des ressources en eau dans cette région.

Remarque : Monsieur le Maire précise que lors d'un conseil communautaire, il a été décidé que les personnes non concernées par les zones d'inondation peuvent également demander une subvention jusqu'à 3 500 € pour prévenir les risques d'inondation. Cette mesure est nouvelle, car auparavant, seules les personnes situées dans des zones à risque pouvaient bénéficier d'une subvention de l'État.

7. Soumission des clôtures à déclaration préalable

Le conseil municipal a voté contre la soumission des clôtures à une déclaration préalable au service ADS de la CCPC, avec 5 voix pour l'envoi, 6 contre l'envoi et 6 abstentions. Ainsi, les DP concernant les clôtures ne seront pas envoyées à la CCPC, mais seront traitées en mairie jusqu'à l'instauration du PLUi.

8. Mise en place de la mutuelle dans les collectivités territoriales à compter du 1^{er} janvier 2026

Le conseil municipal a voté en faveur de la mise en place de la mutuelle en participant à hauteur de 15 € par mois par employé à partir du 1^{er} janvier 2026, avec 16 voix pour et 1 abstention.

9. Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent avant le vote du budget primitif 2025.

10. Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus

Le total annuel réparti entre le Maire, les adjoints et les conseillers ayant reçu une délégation s'élève à 64 420,08 €, les conseillers ayant choisi en 2020 de ne pas utiliser l'enveloppe maximale de 74 285,16 €.

11. Emploi saisonnier : espaces verts

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la création d'un poste de saisonnier d'une durée de 6 mois.

12. Prémption d'une partie de terrain contiguë au cimetière

Le conseil municipal a unanimement donné son accord à Monsieur le Maire pour procéder à la prémption d'une parcelle de terrain contiguë au cimetière, lors de la vente de cette propriété.

13. Chemin des Valettes

Le conseil municipal vote avec 16 voix pour et 1 abstention en faveur d'une régularisation foncière des différentes parcelles longeant et bordant le chemin entre l'école et le chemin du Riez.

14. Projet city : Dépôt d'une demande de subvention

La demande de subvention portera sur le plan d'aménagement et les futures étapes du projet, cependant, l'obtention de la subvention se concentrera uniquement sur la partie city.

Le conseil municipal a voté en faveur du dépôt de la demande de subvention avec 13 voix pour et 4 abstentions.

15. Proposition de gratuité de la médiathèque de Bourghelles

Le conseil municipal a unanimement accepté de rendre l'adhésion gratuite et d'octroyer une aide financière de 1200 € à la médiathèque afin de pallier le manque à gagner.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 19 mars 2025

Membres en exercice : 19 ; Membres présents : 14 ; Pouvoirs : 03 ; Absents : 02

1. Approbation du précédent compte-rendu du mercredi 26 février 2025

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte rendu du 26 février 2025.

2. Convention de groupement de commandes de la CCPC vérifications réglementaires des Etablissements recevant du Public (ERP)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rejoindre le groupement de commandes pour les vérifications réglementaires des ERP et autorise M. le Maire à signer les conventions nécessaires à cette initiative.

3. Convention de groupement de commandes de la CCPC vérifications réglementaires et maintenance des extincteurs

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rejoindre le groupement de commandes pour les vérifications réglementaires et maintenance des extincteurs et autorise M. le Maire à signer les conventions nécessaires à cette initiative.

4. Convention de groupement de commandes de la CCPC Assurances des risques statutaires des agents CNRACL-IRCANTEC

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rejoindre le groupement d'assurances pour les risques statutaires des agents CNRACL-IRCANTEC et autorise M. le Maire à signer les conventions nécessaires à cette initiative.

5. Déclaration préalable (DP) auprès de Pévèle Carembault pour installer une clôture

Monsieur le Maire revient sur ce point qui avait été rejeté lors du précédent conseil municipal. Suite aux précisions apportées par la CCPC, le conseil municipal a voté à l'unanimité en faveur de la soumission des clôtures à déclaration préalable sur le logiciel Cart@DS.

6. Demande de subventions

Le conseil municipal a donné son accord pour la demande de subvention liée au projet city, avec 15 voix en faveur et 2 abstentions (Sophie Fenot et Jean-Luc Delporte).

Par ailleurs, la demande de subvention « Amendes de police » auprès du Conseil Départemental du Nord, pour le projet de chemin piétonnier le long de la RD955 a été adoptée à l'unanimité.

Concernant le projet pumtrack, les études doivent se poursuivre cette année. La demande de subvention est reportée.

7. Modification délibération du ¼ d'investissement

Monsieur le Maire indique que la délibération envoyée à la trésorerie était incomplète, car elle devait mentionner un montant de 209 216,58 €, réparti entre les chapitres 20, 21 et 23.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour approuver ce montant.

8. Réseau bas débit Axione : implantation antenne

Monsieur le Maire a annoncé que la commune a été sollicitée pour installer une antenne sur le toit de la mairie dans le cadre du déploiement des passerelles LoRa dans le Nord Pas-de-Calais. Axione, mandaté par le syndicat mixte la Fibre 59/62 et Cap fibre, bénéficie du soutien de la Communauté de Communes de Pévèle Carembault. L'objectif est de permettre aux collectivités de la région d'accéder à un service LoRa très bas débit, avec un total de 369 points de télérelève à déployer.

Le conseil municipal a voté pour l'implantation de cette antenne, avec 14 voix pour et 3 abstentions (Jean-Luc Delporte, Céline Bordier, Stéphanie Sergent)

9. Annulation location de salle Brassens

Le conseil municipal a voté à l'unanimité en faveur du remboursement de 150 € pour la salle Brassens, suite à une demande d'annulation pour des raisons médicales.

Vous pouvez lire les comptes-rendus des Procès verbaux des conseils municipaux dans leur intégralité, sur le site de la commune ou au secrétariat de la mairie.

Médiathèque : Demandez votre carte! Elle est gratuite !

Lors du conseil municipal du 26 février 2025, M. le Maire a proposé de rendre l'inscription à la médiathèque gratuite, car c'était l'une des trois dernières communes sur 34, dans le Réseau Graines de Culture(S), à ne pas bénéficier de cette mesure.

L'adhésion qui était auparavant de 12 € par an et par foyer, pour un total de 1200 €/an environ, sera compensée par le versement d'une aide financière supplémentaire de 1 200 € par la commune, pour le fonctionnement de la médiathèque (achat d'ouvrages essentiellement). Cette proposition a été votée à l'unanimité.



Une carte lecteur...pourquoi faire ?

La carte lecteur vous permet :

- **D'emprunter** sur l'ensemble du réseau Graines de Culture(S) (dans les 34 médiathèques en Pévèle Carembault), 20 documents dont 2 DVD pendant 3 semaines
- **D'accéder à votre compte en ligne** (réservations, prolongations...), à la **presse en ligne** gratuite en consultant « **Cafeyn** », aux plus de **1400 cours en ligne** avec « **SKILLEOS** », etc...)

Toutes les informations sur le site :

mediatheques.pevelecarembault.fr/

Ou à la médiathèque de Bourghelles, 2 sentier des Valettes.

Alors, n'hésitez plus à vous inscrire et venez découvrir les nouveautés sur place (non empruntables en ligne) !

Bonne nouvelle ! Pévèle Carembault reconduit l'opération « Prime aux vélos à assistance électrique »

Vous pourrez bénéficier d'une aide financière de 200 €, quel que soit le prix d'achat de votre vélo neuf ou reconditionné (acheté chez un professionnel).

Vous devez remplir un formulaire de demande sur :

demarches.pevelecarembault.fr

et fournir plusieurs justificatifs (devis du vélo, relevé d'identité bancaire, copie de la carte d'identité ou du passeport, justificatif de domicile de moins de 3 mois, attestation sur l'honneur.)

Pévèle Carembault subventionne également l'installation d'un kit d'électrification de votre vélo standard à hauteur de 50% du prix avec un plafond à 200 €.

La commune donne également une subvention à hauteur de 100€ pour les vélos et 50€ pour les kits dans la limite des crédits budgétisés et sous réserve que le dossier soit accepté par Pévèle Carembault.



Ateliers d'initiation au compostage

Les dates des initiations au compostage pour le premier semestre 2025 sont consultables sur le site pevelecarembault.fr/ (Atelier le 18 juin à Bourghelles).

Ces initiations gratuites animées par un maître-composteur vous permettent de découvrir cette discipline qui permet de valoriser certains de vos déchets (épluchures, tontes de pelouse...).

Chaque participant se voit offrir, par Pévèle Carembault, un bac composteur en bois à installer dans son jardin.

Gratuit sur inscription

Prochain atelier à Bourghelles : le 18 juin 2025



Civisme (rappel)

Travaux de la maison et entretien des jardins

Respectons la tranquillité du voisinage en adaptant l'utilisation des engins et appareils bruyants aux horaires en vigueur ! (Rf arrêté sur le bruit voté le 10 avril 2024):



Du lundi au vendredi :
8h-12h30 et 13h30-20h

Les samedis : 9h-12h30 et 13h30-19h

Le dimanche et jours fériés : 10h-12h

Réglementation sur les plantations de voisinage

L'article 671 du code civil fixe une règle générale sur les distances et hauteur des haies :

Aucune plantation n'est autorisée dans la bande des 50 premiers cm qui longe la limite séparative des deux terrains (sauf accord entre voisins).

Seules les plantations qui ne dépassent pas une hauteur de 2 mètres sont autorisées au-delà des 50 premiers cm (sauf accord entre voisins).

A partir d'une distance de 2 mètres, toutes les plantations - quelle que soit leur hauteur - sont autorisées.

Les plantations ne doivent pas empiéter sur la voie publique.



Les haies jouent un rôle important au jardin, en particulier les haies champêtres. Elles nous protègent des regards indiscrets, structurent notre espace vert de celui des voisins, favorisent l'infiltration de l'eau de pluie... Mais elles permettent aussi et surtout d'encourager la biodiversité.

Il est fortement recommandé de ne pas les tailler entre le 15 mars et le 31 juillet.

Prochainement

Concours « des Quartiers Fleuris » :

Passages du jury **entre mai et septembre** pour noter tous les jardins et façades visibles de la rue.

Tous les détails dans le flyer joint.



Un espace vert communal est situé devant chez vous ? Si vous disposez d'un peu de temps pour l'entretenir, n'hésitez pas à vous faire connaître et à demander une plaque « *Entretenu par nos soins* » en mairie, afin de :

- ⇒ Mettre en valeur votre travail,
- ⇒ Contribuer à la valorisation de notre commune pour **le label 3 Fleurs** (le Jury régional prend en compte l'implication des habitants.)
- ⇒ Donner 5 points supplémentaires à votre quartier
- ⇒ Donner un coup de main aux employés communaux

Aujourd'hui, ce sont plus de trente habitants qui se sont engagés dans cette démarche.

Un grand merci pour leur aide.

Si vous ne souhaitez pas que votre propriété soit photographiée, le signaler en mairie.

Accueils de loisirs de cet été

Pévèle Carembault organise des accueils de loisirs sur 31 communes en juillet et août.

Les enfants peuvent être accueillis à **Bourghelles** durant 4 semaines, du **lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août**, sous la direction de Pierre Watteeuw.

Les inscriptions se dérouleront en ligne sur le **portail MyPérischool dès le 23 mai** prochain à partir de 19h dans la limite des places disponibles

Attention : **dès le 19 mai**, pour les minicamps (Soda – à partir du collège) ou pour d'autres communes.



Inscriptions Rentrée 2025

L'école accueille les élèves de la PS au CM2, ainsi que les TPS (enfants nés en 2023) dans la limite des places disponibles.



Pour toute demande de renseignement ou de RDV, contacter l'école au : **03 20 64 53 21** ou par mail : ce.0593602v@ac-lille.fr

Lors du RDV, merci de vous munir :

- du carnet de santé de l'enfant
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

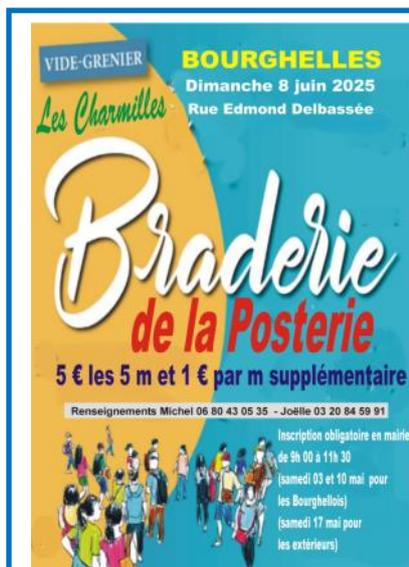
Fête des parents...et des bébés !

Le **samedi 21 juin prochain**, M. le Maire, le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes accueilleront, à l'école des Valettes, **les bébés nés depuis juin 2024** et leurs parents.

Toutes les familles concernées recevront une invitation pour cette sympathique "fête des parents" mi-mai.



N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie, si vous n'avez pas reçu ce courrier !



Vide-greniers rue Delbassée

L'association *Les Charmilles* organise une braderie, rue Delbassée, le **8 juin 2025, de 8h à 12h30**.

Les riverains qui veulent participer devront s'installer sur leur accès. Les extérieurs, sur les trottoirs ou places de parking.

Inscription obligatoire

Renseignements :

Michel : 06 80 43 05 35

Joëlle : 03 20 84 59 91

⇒ **Attention : Le route sera fermée à la circulation à partir de 6h.**

Exposition arts plastiques

Comme chaque année, nous vous convions à l'exposition des travaux des **enfants et adultes participants aux ateliers d'Arts plastiques de Bourghelles**.

Vous pourrez y admirer toute une année autour du dessin, de la peinture et du volume!

Venez nombreux les **13 et 14 juin**, **salle Nouveaux!**

Entrée libre

Infos poeticbrindilles@gmail.com



Prochainement



Descente de caisses à savon - #conseil des jeunes Bourghelles - 1^{er} juin 2025, de 10h à 18h

Venez partager un moment de détente en famille ou entre amis !

Pour la première fois à Bourghelles, des bolides originaux dévaleront la route départementale entre Bachy et Bourghelles, pour la plus grande joie de tous !!

Buvette, sandwiches et autres gourmandises vous attendront pour vous régaler tout au long de la journée. Des animations sont également prévues sur place pour rendre ce moment festif.

A l'issue de la course, remise de **prix de la caisse la plus originale**, de **l'animation la plus dingue avant descente**, de **la caisse la plus rapide...**

Bref, fous rires garantis !



N'hésitez pas, réservez votre journée !

Et si vous avez un peu de temps à donner, rejoignez les bénévoles et passez un moment convivial avec toute l'équipe lors de cette journée !

Inscriptions possibles pour participer à la descente sous réserve de places disponibles.

Contact :

bordierceline@orange.fr

Le Conseil des jeunes et l'équipe des bénévoles
Bourghelles Savon Express



Agenda

24 mai

Boum des enfants avec l'Amicale laïque

01 juin

Descente caisses à savon

08 juin

Vide-greniers rue Delbassée

13/14 juin

- Gala de *Hope dance*
- Exposition arts plastiques

18 juin

- Commémoration de l'Appel du 18 juin
- Atelier initiation compostage

21 juin

- Fête des parents
- Fête de la musique

25 juin

Atelier 0 déchet : Cosmétiques adultes

28 juin

Fête de l'école et kermesse de l'Amicale Laïque

14 juillet

Fête nationale

Carnet

Naissances

Gabrielle DEPRez Née le 25/02/2025

chez Mme Eloïse POUILLE et M. Kévin DEPRez

Adrien ABRAHAM Né le 28/02/2025

chez Mme Céline LEULLIETTE et M. Florent ABRAHAM

Solène WILLET JOOS Née le 25/03/2025

chez Mme Fanny JOOS et M. Yves WILLET

Raphaël KABONGO TRINEZ Né le 22/04/2025

chez Mme Florence TRINEZ et M. Gaëtan KABONGO NGOY

Iris CARETTE Née le 06/05/2025

chez Mme Amélie HUBAUT et M. Yohan CARETTE

Capucine COURTOIS Née le 08/05/2025

chez Mme Emilie VERPOORTE et M. Jérémy COURTOIS

Mariages

Chloé VERHAEGHE et **Thibault VERBIÉSE**

Le 27/04/2025

Lucile WENZEL et **Simon CIMETIERE**

LE 01/05/2025

Décès

Monique DUMOULIN-SAINTQUENTIN

Décédée le 21/01/2025 à 77 ans

Pierre DAUCHY

Décédé le 26/01/2025 à 89 ans

Michelle BAELE-MAGRAS

Décédée le 01/04/2025 à 80 ans

Chantal BLONDEAU

Décédée le 22/04/2025 à 72 ans